

Un lys « décomposé » dans « le nuage obscur des gens du roi ». Le roi, la noblesse et les favoris chez Vigny

Sophie VANDEN ABEELE-MARCHAL
Sorbonne Université-Faculté des Lettres
CELLF

« La noblesse n'est rien si elle n'est une chose ancienne de plusieurs générations. Tant qu'il existe un témoin de sa naissance, elle n'est pas », lit-on dans un chapitre des *Mémoires* de Vigny, intitulé « De la noblesse et de l'origine » et sans doute écrit autour de la fin des années 1840¹. « [Elle] est une pièce d'or qui demeure fausse monnaie pour les vivants qui l'ont vu frapper », ajoute-t-il pour opposer à la soif bourgeoise d'ennoblissement la légitimité d'une aristocratie naturelle qui écrit de son sang, depuis des siècles, « l'histoire de France dont toutes les pages sont marquées avec des bannières impérissables² ». De fait, commente-t-il, faisant son lit des révolutions, inventant la « chanson politique », toute d'« injure sournoise, dérobée sous le calembour et le jeu de mots » pour n'exprimer fondamentalement qu'une jalousie d'« affranchis » à l'égard de leurs « anciens maîtres³ », la bourgeoisie « essaya bien sous l'Empire et la Restauration de s'anoblir⁴ ». Après avoir joué, quinze ans durant, une « comédie » de faux « serments de fidélité aux Bourbons⁵ », c'est à Louis-Philippe qu'elle s'allia pour un triomphe aussi fragile qu'artificiel et artificieux : « nous avons vu marcher par les mêmes souterrains en se tenant par la main les deux ambitions haineuses des d'Orléans et de la bourgeoisie. Le grand jour était enfin arrivé où toutes les deux allaient s'asseoir ensemble. La famille secondaire sur le trône des rois, la classe secondaire sur les sièges des princes de la nation⁶ ». Ainsi conclut-il, « tournant d'un pôle à l'autre, la bourgeoisie armée et caressée, touchant de la main à la main un roi et une couronne, sans un nuage de nobles qui l'offusquât, se vit et se fit noblesse⁷ » – par une sourde, violente et inextinguible « haine de la noblesse⁸ » d'Ancien Régime « qu'elle n'avait pu anéantir ni par 1789 ni par 1793⁹ ».

¹ Sur la complexité de la genèse de ces *Mémoires* et la difficulté d'établissement comme de datation du texte, nous nous permettons de renvoyer à notre article : « “Peindre le dernier homme”. Les *Mémoires* inachevés de Vigny », dans *Mélanges offerts à Pierre-Jean Dufief*, dir. Jean-Louis Cabanès, Colette Becker, Jean-Marc Hovasse, Paris, Classiques Garnier, à paraître 2019.

² Alfred de Vigny, *Mémoires inédits. Fragments et projets*, éd. Jean Sangnier, Paris, Gallimard, coll. « NRF », 1958, p. 62 (nous modifions le texte publié d'après les leçons du manuscrit).

³ *Ibid.*, p. 77-78.

⁴ *Ibid.*, p. 78.

⁵ *Ibid.*, p. 77.

⁶ *Ibid.*, p. 78.

⁷ *Ibid.*, p. 97.

⁸ *Ibid.*, p. 77.

⁹ *Ibid.*, p. 62.

Ces pages virulentes du mémorialiste sont plus complexes qu'il n'y paraît. Sous la plume de celui qui mûrit depuis la Restauration le vaste projet, romanesque et épique, d'une *Histoire de la grandeur et du martyre de la noblesse de France*, elles ne mettent pas en récit une simple et unilatérale adhésion à la réaction nobiliaire au sens strict et réactionnaire du mouvement qui s'est tôt développé dans le siècle : *Cinq-Mars*, paru en 1826, suggère déjà l'ambiguïté de son positionnement¹⁰. De fait, Vigny a certes bien lu Montlosier. Mais, dans cette bourgeoisie « maîtresse de la France et [qui] la possède en largeur, en longueur, en profondeur » sous la monarchie de Juillet, ce sont les faux-semblants aristocratiques, inspirés par une « pensée envieuse et basse¹¹ », et surtout son captieux jogs absolutiste qu'il a appris à haïr :

elle tient le sol qu'elle fait trancher, retourner et aplanir par la pioche et l'araire du journalier, les capitaux qu'elle fait circuler et multiplier par les ouvriers de ses fabriques, de ses usines, de ses chemins de fer, elle régit la fortune publique par ses magistrats, ses notaires, ses avoués et ses huissiers. Elle assigne, elle juge le paysan, et le grand seigneur et se renvoie et ballote leurs intérêts d'une main dans l'autre, elle se passe les familles brouillées et éplorées de main en main et de maître à clerc comme des troupeaux, elle lègue leurs procès à ses petits-enfants et à ses *hoirs* comme on lègue une campagne riche en moissons régulières. Du maréchal au caporal, elle commande presque seule les armées¹².

À « ces jeux de la haine [bourgeoise]¹³ », qui ont, selon lui, occulté et manqué la possibilité d'« opposer aux fastes des souvenirs l'éclat des sciences, des arts, des richesses, des talents, des labeurs politiques et [de] grandir [la nudité des noms] par la lutte généreuse du patriotisme¹⁴ », Vigny n'oppose pas, loin s'en faut, le récit idéalisé d'une histoire de la noblesse naturelle, indissociable de celle du « lys » d'Ancien Régime. L'identité revendiquée de ce côté n'est à ses yeux qu'une autre forme d'aliénation ; et les ruptures révolutionnaires, les changements dynastiques n'ont fait que la rendre de plus en plus insupportable aux nobles victimes : « famille refroidie » depuis que « le sang du Béarnais s'est gelé en passant par Anne d'Autriche¹⁵ », « les Bourbons reçurent le sacrifice régulier de leur sang avec la froide indifférence d'un propriétaire qui reçoit le vin de ses coteaux et le regarde couler dans ses pressoirs¹⁶ ».

Aux yeux de Vigny, conscient que la réalité historique l'a ainsi rendue obsolète, la représentation d'une continuité du pouvoir monarchique, déclinée en termes, devenus formules vides, de « tradition », d'« hérédité » et de « fidélité », n'est qu'une des nombreuses fictions politiques sur lesquelles il pose un regard critique – une de ces « gênantes superstitions » note-t-il, en juillet 1830, lorsque la nouvelle révolution lui ôte « le cœur en politique » et le libère définitivement de toute attache et de tout préjugé, qui « gên[aient] sa tête¹⁷ ». Sur ces fictions, en effet, s'est construit un imaginaire propre à une forme de pouvoir parmi d'autres. Qu'on les appelle « Ancien Régime » ou

¹⁰ Sur ce point, nous nous permettons de renvoyer à notre préface à l'édition du Livre de Poche, Paris, LGF, coll. « Les Classiques de Poche », 2006.

¹¹ *Mémoires inédits*, éd. citée, p. 77.

¹² *Ibid.*, p. 75. – On se rappellera l'accusation du quaker faisant de l'entrepreneur John Bell « le baron absolu de [sa] fabrique féodale » (*Chatterton*, I, 2) : par cette association de la société issue de la révolution industrielle à l'imaginaire féodal, Vigny reprend un thème courant des textes réformistes contemporains, saint-simoniens en particulier, lorsqu'ils prônent une « moralisation » de la politique et de l'économie.

¹³ *Mémoires inédits*, éd. citée, p. 129.

¹⁴ *Ibid.*, p. 63.

¹⁵ *Ibid.*, p. 67.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ *Journal d'un poète, Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, éd. Fernand Baldensperger, 1948, p. 912.

« Restauration », « monarchie selon la Charte », « royauté démocratique¹⁸ » ou « monarchie censitaire », celles-ci relèvent d'un type de structuration du discours officiel légitimant les contraintes d'obéissance qui toujours cortègent l'autorité car, comme le souligne le personnage du Docteur-Noir, empruntant à La Fontaine, « notre ennemi c'est notre maître¹⁹ ». Par nature « contraire à l'essence de tout idéalisme », explique-t-il cyniquement, le pouvoir, « qui a toujours tort », comme est « mauvais tout ordre social », n'en est pas moins indispensable. En effet, non seulement il conditionne toute action collective ; mais, parce qu'il impose toujours des formes de coercition, il « ne peut pas faire autrement que de chercher à détruire ce qui le gêne²⁰ ».

Dans un chapitre intitulé « Tradition d'aveuglement » des *Mémoires*, le ton en effet se durcit pour dénoncer cette fiction de continuité en tant que telle :

Les exemples de fidélité *quand même*²¹ de ma famille, l'ancienneté de sa tradition, sa politique toute de sentiment m'avaient pénétré dès l'enfance d'une idée fatale et qui pesait lourdement sur moi, c'est que je ne m'appartenais pas.

Ma raison est donc pour toujours condamnée à me taire, me disais-je ; je suis né d'une race de lion enchaîné par une famille qui, de loin comme de près, tira à elle notre chaîne pour la faire bien sentir et veut nous sommer de verser l'impôt du sang que lui doivent ses anciens vassaux.

Nos vieilles maisons de gentilshommes de l'armée, de *soldats héréditaires*, se sont toujours condamnées involontairement à vivre, séparées de tout gouvernement qui ne se nomme pas Bourbon et à souffrir toutes les privations, tous les anéantissements, toutes les obscurités, tous les genres de morts, mort guerrière et mort civile, par politesse pour les maîtres de la maison. À ce respect du passé, il faudra tout sacrifier jusqu'à la liberté de pensée, sous peine d'être accusé de *parjure*.

J'ai eu, avec chaque roi légitime, la conduite d'une femme honnête à son mari légitime sans l'aimer. Il y en a grand nombre.

Je vis les Bourbons tels qu'ils étaient : froids, illettrés, ingrats de cœur et même par principe, car ils se faisaient une sorte de théorie d'ingratitude, un dogme de demi-dieux, que j'entendis plusieurs fois enseigner et prêcher par leurs intimes, par des ducs revenus avec eux d'émigration. Je ne me faisais pas donc pas d'illusions sur eux. [P]ar cette tradition d'aveuglement et de sacrifice, j'ai payé de *seize années* de services leurs seize années d'ingratitude et [...], par respect, non pour eux, mais pour mes pères et *leur rang dans le monde*, comme on dit, je ne voulus tenir aucun emploi de la Maison d'Orléans qui avait timidement usurpé le trône en s'excusant. J'ajoutai donc aux dures souffrances des seize années du règne des Bourbons aînés, dix-huit ans de retraite et de refus aux Bourbons cadets.

Trente-quatre ans de sacrifices à une tradition stupide et à une sorte de constance de lévrier. C'était plus qu'il n'était dû à une race ingrate et dégénérée²².

En quelques paragraphes, tout est dit de la façon dont, aux garants de la plus ancienne tradition, comme se représente Vigny ici au milieu des siens, s'imposent non seulement le consentement à la rupture et la quête d'une identité nouvelle ; mais aussi l'aspiration à une transformation radicale du rapport au temps et surtout du « régime d'historicité » : et elle apparaît indispensable à la société, « révolutionnée » en profondeur, dans ses figures tutélaires comme dans ses fictions politiques, toujours aussi rituellement inévitables que discutables – et continuellement réécrites. En somme, en attendant d'atteindre l'idéal que le poète romantique est destiné à dessiner et annoncer pour en

¹⁸ *Ibid.*, p. 919.

¹⁹ Stello, éd. Sophie Vanden Abeele-Marchal, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 250 – il s'agit d'une citation de la Fable du « Vieillard et de l'âne ». Sur le problème posé en démocratie par le rapport entre autorité et obéissance, Lamartine ne dira pas autre chose, analysant le *Contrat social* dans son *Cours familier de littérature*, Entretien LXVII, t. XII, Paris, Chez l'auteur, 1861, p. 7.

²⁰ Stello, éd. citée, p. 250.

²¹ Souligné dans le texte – comme pour les cinq formules suivantes.

²² *Mémoires inédits*, éd. citée, p. 65-66.

défendre les voies de réalisation²³, c'est à travers un contrat social consenti par le plus grand nombre et adapté aux circonstances contemporaines, qu'il faut trouver progressivement à ressouder une unité collective qui puisse légitimer la forme de pouvoir la plus inoffensive à l'individu.

De *Cinq-Mars* aux *Mémoires*, mûris trente ans durant, il semble bien à Vigny, comme à toute sa génération, hantée par la violence des cycles naturels quand ils se dérèglent, que « le temps a volé dans ce siècle²⁴ », emporté dans le tourbillon des échecs constitutionnels : monarchie parlementaire avortée de 1791, républiques mono et bicamérales de la Convention et du Directoire, Premier Empire et monarchies selon la Charte – de la Restauration, tentant l'expérience de la « conciliation d'un principe monarchique fort, appuyé sur la double légitimité historique et religieuse de l'ancienne dynastie avec les principes de la Constituante, les droits du roi et la Déclaration des droits de l'homme, le Roi, la Loi et la Nation²⁵ », à la monarchie censitaire du « Roi des Français ». De fait, d'un régime à l'autre, n'ont finalement jamais cicatrisé les douleurs du traumatisme tenaillant toute une génération pour laquelle, au bout de quatre ans d'espoir républicain, « nous avons tous fait naufrage en 93²⁶ », selon une autre expression des *Mémoires*. On ne s'étonne donc pas que, dans *Stello*, le Docteur-Noir puisse relativiser ironiquement tout engagement partisan aux yeux du jeune poète idéaliste et soucieux « d'arriver à créer un pouvoir qui ne fût pas une fiction » :

À quel mensonge social nécessaire voulez-vous vous dévouer ? Car nous avouons qu'il en faut un pour qu'il y ait une société. [Voici ce que] je pourrai vous dire[,] ce que je sens venir sur mes lèvres toutes les fois que je rencontre un homme caparaçonné d'un Pouvoir ? *Comment va votre mensonge social ce matin ? Se soutient-il ?* [...] Faites le jeu qui vous plaira. Obéissez à vos affections, vos habitudes, vos relations sociales, votre naissance... que sais-je, moi ? – Soyez décidé par le ruban qu'une femme vous donnera, et soutenez le mensonge social qui lui plaira [...]. Amusez donc votre cœur, votre bras, tout votre corps de ce jeu d'accidents. Ni moi, ni la philosophie, ni le bon sens, n'avons rien à faire là²⁷.

La position est aussi radicale que cynique. De coups d'État en Restaurations, de reniements en fausses allégeances, les vecteurs émotionnels fondant la représentation des mécanismes de l'organisation politique redistribuent de fait dans la première moitié du siècle des ordres affectifs de discours collectifs qui s'ancrent dans un imaginaire de la violence²⁸. À la vision aristotélicienne de l'amitié et de la concorde comme forces dyadiques d'une unité sociale construite à partir de l'exercice de la raison et de la vertu succède la représentation d'un univers associé à la corruption du pouvoir et des valeurs au nom des ambitions personnelles. Désormais, « c'est pure affaire de sentiment et puissance de faits, d'intérêts et de relations », commente le Docteur-Noir²⁹ ; et ce, alors même que l'efflorescence utopiste, qu'elle soit saint-simonienne, fouriériste, socialiste et bientôt communiste, accompagne les mutations du parti républicain et que ces forces réformistes et révolutionnaires promeuvent l'adaptation de valeurs chrétiennes

²³ Voir la préface des *Poèmes* de 1829, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. I, éd. André Jarry et François Germain, 1986, p. 937.

²⁴ *Journal d'un poète*, *Œuvres complètes*, éd. citée, 1948, p. 889.

²⁵ Emmanuel de Waresquiel, *L'Histoire à rebrousse-poil*, Paris, Fayard, 2005, p. 23.

²⁶ *Mémoires inédits*, éd. citée, p. 14.

²⁷ *Ibid.*, p. 251.

²⁸ Nous nous permettons de renvoyer à notre article à paraître : « Variations sensibles sur les émotions politiques selon Vigny », à paraître dans le *Bulletin des amis d'Alfred de Vigny, Nouvelle série*, n° 2, sous la direction de Sylvain Ledda et Sophie Vanden Abeele, Paris, Classiques Garnier, 2019 ; article repris sous une version adaptée dans *Commentaire*, 2019.

²⁹ *Stello*, éd. citée, p. 253.

d'association, de charité et de dévouement – auxquelles, dans ce roman de 1832, Vigny prête une attention extrême, bien que toujours critique.

C'est à ses yeux la seconde Restauration, « très ingrate maîtresse³⁰ », qui « [a, et pour longtemps,] sépar[é] et singularis[é] deux France, deux cultures antagonistes : d'un côté, celle de la réforme et du compromis, de l'autre, celle de l'affrontement et de la table rase » :

En effaçant la trace des fidélités [...], en faisant du parjure une dimension presque inévitable de la politique, [les événements] dessinent par leur intensité dramatique ce que seront à l'avenir les contours de la violence, du secret ou de l'indifférence en politique. Ils vont donner à la politique sa couleur française ou, si l'on préfère, sa singularité française lorsque les mots les plus souvent répétés – la fidélité, l'honneur, la gloire, le devoir, les souvenirs, la patrie, l'étranger – à force de perdre leur sens, à force de se dédire, se vident de toute efficacité, au point de laisser la place aux symboles. Le sens s'efface derrière le signe³¹.

Et cet effacement, tout en imposant de laisser émerger la question de la nécessité d'une re-personnalisation – réincarnation ? – d'un pouvoir à jamais désacralisé le 21 janvier 1793, brouille la cohérence de l'imaginaire national et de l'histoire collective ; elle les diffracte, accentuées par les manipulations partiales des historiens, en autant d'images contradictoires, en symboles interchangeable et en récits conflictuels.

De ces retournements et manipulations historiographiques mus par une logique politique foncièrement passionnelle et duplice, il est de nombreux exemples, qui passionnent Vigny. Dans ses *Mémoires* encore, il raconte et décrypte le développement du mythe des « fourgons de l'étranger », entretenu par les libéraux de 1830, déterminés à discréditer une « dynastie imposée de l'étranger » :

l'opposition se forma dès le premier jour d[u] débarquement [des Bourbons]. Les historiens, les orateurs, les publicistes se sont efforcé de l'expliquer et de le traduire, mais toutes les traductions ont été fausses. Ce qu'ils ont peint de l'opposition c'est son masque ; ou plutôt, ce sont ses masques successifs. [...] Il est vrai que l'opposition *sembla*³² reprocher aux Bourbons d'être rentrés dans les bagages de l'étranger, d'avoir rapporté des idées d'émigré de son exil, d'avoir provoqué et invoqué les invasions de la patrie depuis l'armée de Condé jusqu'à la campagne de Waterloo. Il est vrai que cette opposition se forma autour d'un étrange drapeau tricolore qui ralliait les hommes de la liberté de 1793 aux hommes du despotisme militaire de l'Empire, les vétérans du Comité de salut public aux vétérans de l'arrière-garde impériale, les ex-constituants aux ex-sénateurs. Il est vrai qu'un mensonge de dix-huit années fut proféré par les hommes de l'autorité armée, gouvernementale et administrative, par tous les hommes de la tribune dont les serments de fidélité furent empoisonnés dès le premier jour. Il est vrai que l'armée des journaux ne cessa de manœuvrer de façon à miner, saper la monarchie de droit antique jusqu'à ce qu'il suffît d'un souffle pour la renverser. [...] Rien ou presque rien [aujourd'hui] ne fait défaut à notre science des faits de renversement d'édification et d'écroulement des trônes bourboniens³³.

De fait, Vigny, grand lecteur des *Mémoires* d'Ancien Régime, dont, comme Dumas par exemple, il nourrit scrupuleusement ses œuvres, comprend bien, derrière le phénomène éditorial, l'intérêt historiographique et idéologique des collections de Mémoires apparues au mitan des années 1820. De même, attentif à l'émergence polémique de l'historiographie libérale, Vigny saisit, au fil de ses lectures de Lacretelle jeune, Mignet, Thiers ou Lamartine, le tournant épistémologique que constitue, dans les années 1830-1848, « l'articulation fine, tout en nuances et pourtant bien nette, entre le jaillissement [des Mémoires] et une mémoire historique, savante de la collectivité nationale³⁴ ».

³⁰ *Mémoires inédits*, éd. citée, p. 67.

³¹ Emmanuel de Waresquiel, *L'Histoire à rebrousse-poil*, op. cit., p. 27.

³² Souligné dans le texte.

³³ *Mémoires inédits*, éd. citée, p. 74.

³⁴ Pierre Nora, « Les Mémoires d'État. De Commines à De Gaulle », dans *Les Lieux de mémoire*, dir. Pierre Nora, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », t. I, 1997, p. 1390.

Ainsi en vient-il en 1832 à commenter, dans *Stello*, les Histoires de la Révolution contemporaines pour en dénoncer la partialité – caractéristique, à ses yeux, de tout récit historique. Celle-ci, analyse-t-il, est régie par un « esprit de système » destiné à servir les intérêts idéologiques des historiens au moment où ils écrivent : le récit des événements de la Terreur est prétexte tantôt à la critique réactionnaire, tantôt à l'apologétique républicaine voire à l'exposé du déterminisme propre à la pensée libérale ; quand il ne sert pas à promouvoir une conception mystique de l'histoire, à travers laquelle éclatent les querelles métaphysiques du temps³⁵.

S'affirmant « trop exercé à l'histoire contemporaine³⁶ » pour en être dupe, Vigny a bien conscience de la fonction polémique et de la finalité pratique des textes historiques que lui-même convoque et intègre à ses propres textes pour nourrir la veine du récit national moderne tel qu'il cherche à le mettre en forme. Une note dans *Cinq-Mars* souligne avec finesse qu'à la figure tyrannique qu'il confère à Richelieu dans son roman pour en faire le responsable de la mutation de la monarchie féodale en monarchie absolue à l'origine de la Révolution, il pourrait substituer, dans un autre cadre argumentatif, un portrait hagiographique de celui qui, à bien des égards, fut un grand ministre dans son administration du royaume. Alors qu'il travaille en 1832 sur la figure de Robespierre, il note de même pareillement que, comme dans le cas de l'historiographie relative à Concini qu'il a utilisée pour *La Maréchale d'Ancre* deux ans auparavant, les sources contemporaines, des Mémoires aux pamphlets, souvent proches à ses yeux, participent d'une reconstruction idéologique immédiate : de fortes figures y sont chargées de porter le poids du sang pour justifier les changements politiques qui suivent, excuser les inévitables répressions et exactions. De fait, remarque-t-il, celle de Robespierre est lourdement grevée des exactions de la Terreur dès que s'enclenchent le coup d'État parlementaire du 9 Thermidor et la prise de pouvoir par la Convention³⁷. Aussi, n'ayant cessé de s'interroger sur les formes et les conditions de possibilité de l'écriture d'un récit collectif, Vigny reconnaît en 1856 « avoir longtemps cru l'histoire chose sérieuse³⁸ ». Il conçoit bien la proximité qui, dans la forme, comme dans les intentions, a toujours réuni la légende, le roman, la fiction en somme, à l'histoire : de fait, il sait que tout récit référentiel repose sur une « illusion littéraire³⁹ » grâce à laquelle l'historien, rhéteur politique, « fait entrer l'Histoire dans le monde qu'il a formé à son usage⁴⁰ ».

Ainsi invite-t-il à sa manière à lire – et faire lire – l'histoire du lys « à rebrousse-poil », pour reprendre et adapter la formule qu'Emmanuel de Waresquiel emprunte à Michèle Riot-Sarcey, elle-même inspirée par la lecture des *Écrits français* de Walter Benjamin⁴¹. Lire l'histoire « à rebrousse-poil », c'est, chez lui d'abord, adopter cette attitude « analytique et critique » incarnée par le personnage cynique du Docteur-Noir

³⁵ *Stello*, éd. citée, p. 157 et suiv.

³⁶ Phrase inédite, biffée sur le manuscrit des *Mémoires* : feuillet simple arraché sans doute aux trois cahiers intitulés « Le Palais d'Orléans », anciennes arch. Sangnier, coll. part.

³⁷ *Œuvres complètes*, t. 2, éd. citée, 1993, p. 667.

³⁸ Vigny, *Papiers académiques*, éd. L. Sabourin, Paris, Honoré Champion, 1998, p. 79 : note du 16 mai 1856.

³⁹ « Suppléments au *Journal d'un poète* », Henri Guillemin, *M. de Vigny, homme d'ordre et poète*, Paris, Gallimard, 1955, p. 108.

⁴⁰ Vigny, *Papiers académiques*, op. cit., p. 79 : note citée. Nous nous permettons de renvoyer à notre commentaire de l'idée dans « La minute est aux enfers, dans le cabinet de Lucifer ». Le document à l'épreuve du roman historique dans *Cinq-Mars* », dans *Poétique de Vigny*, actes du colloque de Cerisy, *Poétiques de Vigny*, dir. Sylvain Ledda et Lise Sabourin, 28 juin-5 juillet 2013, Paris, Honoré Champion, 30 octobre 2016, p. 227-241

⁴¹ « Questionner l'histoire à rebrousse-poil », *Espaces-temps. Les cahiers*, n^{os} 82/83, 2003.

dans *Stello*. C'est dès lors également – et non sans paradoxe – s'imposer d'interroger les propositions déterministes de toute forme d'historiographie, qu'elle plaide la cause réactionnaire ou qu'elle explicite une pensée libérale et progressiste, attachée à faire entrer le récit national dans un schéma téléologique garantissant, de l'Ancien Régime à l'époque moderne, par-delà toutes les formes de ruptures révolutionnaires, l'avènement de l'égalité, de la liberté et de la démocratie réalisée dans une république rêvée – et destinée à rester « inachevée » selon une formule bien connue :

Non celle de Platon ou celle de Genève, [...]
 Mais une qui passait dans [nos] songes ardents
 Comme dans le chaos roule, passe et repasse
 Un astre nouveau-né qui se perd dans l'espace
 Et qui, cherchant sa route et son temps et son lieu,
 Tourne encore lentement sous le souffle de Dieu⁴².

Et pour cela, Vigny a besoin d'inventer des formes d'écriture originales. Tout en affirmant la nécessité de renouveler le récit national pour imaginer un « régime d'historicité » adapté à la modernité, il ne se départit jamais d'une distance méfiante à l'égard de la méthode historiographique nouvelle de compilation, de vérification et d'ordonnement des faits. Il préfère prôner une synthèse globale qui, plus proche de la « philosophie de l'histoire », donne à lire un « monument » destiné à l'édification des peuples à venir et capable d'en accompagner les « renouvellements⁴³ ». La fiction donne à l'histoire cette capacité à « analyser », c'est-à-dire à bien « décomposer », pour « construire », plutôt qu'à « recomposer » ou reconstruire : l'historien, explique Vigny, est celui qui « perpétu[e] le souvenir du passé [...] dans le présent pour l'avenir⁴⁴ ». Aux faits, la fiction, empruntant aux traditions littéraires, adjoint la légende, pour le dire en termes hugoliens, mais aussi la philosophie et la réflexion morale. C'est ainsi que s'élabore le roman historique, dont Vigny, on le sait, contribue à fixer le genre en France en racontant l'histoire de l'ultime conspiration ourdie contre Richelieu par le dernier favori de Louis XIII, Cinq-Mars, en 1642. Adossé à une documentation précise et détaillée, le récit de la conjuration de la noblesse contre le ministre est entièrement tourné vers la Révolution, au prix de distorsions, dénoncées par Sainte-Beuve, du « vrai des faits » que Vigny veut faire céder à la « vérité⁴⁵ ».

Selon la méthode définie dans *Stello*, et appliquée dans chacun des romans de l'auteur, le « lys » y est ainsi, et avant tout, « décomposé⁴⁶ ». Comme l'a montré Corinne Saminadayar, le roman historique, qui s'attache à raconter les origines de la nation à travers l'histoire de la monarchie d'Ancien Régime et de ses rois, participe à la fondation politique d'un ordre symbolique postrévolutionnaire. Il problématise les formes de représentations anciennes du pouvoir monarchique, dont il invalide les rituels et leurs sémiotiques politiques, destinés à produire de la légitimité. En en faisant une « contre-lecture décapante », il s'agit d'inviter à voir dans les traditions historiographiques d'Ancien Régime une « spoliation de la souveraineté nationale » par l'État monarchique et le roi, une violence faite au peuple, seul véritable acteur de

⁴² Poème daté sans doute *a posteriori* de 1847, *Œuvres complètes*, t. 1, éd. citée, 1986, p. 343. Vigny, comme le souligne *Stello* en 1832, partage la vision de Lamartine qui fait de la république « cette sublime forme de gouvernement, idole de tous les siècles, tendance de toutes les civilisations achevées, rêve de tous les sages, modèle de tous les grands esprits, le gouvernement du peuple par la raison et par la conscience de tous les siens » (*Le Conseiller du peuple*, 15 octobre 1849, 2^e série, Paris, Michel Lévy frères, 1865, p. 13).

⁴³ *Cinq-Mars*, éd. citée, p. 48.

⁴⁴ *Œuvres complètes*, t. II, éd. citée, 1993, p. 1073.

⁴⁵ *Cinq-Mars*, éd. citée, p. 43-44.

⁴⁶ Nous nous permettons de renvoyer à notre préface de *Stello*, éd. citée, p. 32 et suiv.

l'histoire⁴⁷ – c'est ce que souligne la préface de *Cinq-Mars* : « l'histoire est un récit dont le peuple est l'auteur⁴⁸. » Après le roman historique, Vigny s'essaie à d'autres formes. Le roman philosophique de *Stello* lui permet, en 1832, de dépasser la linéarité du récit historique pour « donner plus de place à la pensée, moins pour le fait réel⁴⁹ ». En effet, à travers la « consultation » que donne le cynique Docteur-Noir au jeune poète Stello tenté par l'engagement politique, il y systématise les intuitions heuristiques présentes dans le récit de la conjuration de 1642. Enchâssant trois récits historiques, c'est en effet une représentation « analytique et critique », virulente et cynique comme le personnage étrange du médecin, que le romancier propose des régimes politiques des XVIII^e et XIX^e siècles européens : monarchie absolue, monarchie censitaire, république de l'an I. La succession de trois « *exempla* », qui jouent là leur antique fonction rhétorique, aussi didactique que réformatrice⁵⁰, en articulant au passé l'expérience du présent, impose et justifie l'omniprésence du discours sur le contemporain qui, par un jeu subtil sur l'allusion, structure l'ensemble du roman. Ainsi Vigny, qui affirmera en 1856 n'avoir « trouvé que dans *Stello* [ce qui] convenait à sa pensée⁵¹ », achève ici de transformer profondément la poétique du roman historique : la relation à l'histoire n'y est plus, comme dans *Cinq-Mars*, d'ordre événementiel mais elle est épistémologique⁵².

Au même moment, il entame ses *Mémoires*. Plus profondément que dans la forme romanesque, le récit mémoriel enchâsse l'inévitable posture nostalgique dans une revendication polémique qui véritablement prend l'histoire « à rebrousse-poil ». Ce texte, travaillé pendant près de trente ans par Vigny, s'inscrit dans la lignée des « mémoires aristocratiques », capables d'opposer aux discours officiels une autre « manière d'être face à l'histoire⁵³ ». Ce genre, qui impose une forme d'écriture référentielle située « au carrefour des genres en prose⁵⁴ », convient parfaitement au romancier-historien qui ne dissocie pas, comme nombre de ses contemporains du premier XIX^e siècle, roman et histoire, fiction et vérité. Parce qu'il a une conscience aiguë de l'intrication essentielle entre subjectivité et intention historique⁵⁵, il sait que les *Mémoires* permettent d'engrener le dynamisme du discours référentiel et historique au fil égocentrique de la vie privée, d'afficher la part de subjectivité et d'affectivité propres à tout récit référentiel. Partial et partisan, le projet mémoriel relève des « grandes colères » aristocratiques contre les rois et leurs gouvernements sous l'Ancien Régime.

Ainsi devient-il possible, pour Vigny, de dénoncer l'injustice et l'ingratitude d'un pouvoir qui, quelles que soient ses formes juridiques et constitutionnelles, dépourvu de surcroît, depuis la Révolution, « de force et de grâce », « s'est toujours vu réduire à

⁴⁷ Corinne Saminadayar, *Imaginaire et représentations des entrées royales au XIX^e siècle*, Saint-Étienne, Presses universitaires de Saint-Étienne, 2006, introduction, p. 10 sq.

⁴⁸ *Cinq-Mars*, éd. citée, p. 45.

⁴⁹ « Fragments sur *Cinq-Mars* », *Cinq-Mars*, éd. citée, p. 577

⁵⁰ Grand lecteur des historiens et mémorialistes d'Ancien Régime, Vigny connaît bien la fonction du portrait et de l'*exemplum* dans ce registre ; on n'oubliera pas que le texte qui fournit à *Stello* sa structure didactique – comme elle le fournit à *Servitude et grandeur militaires* – est l'*Imitation de Jésus-Christ*.

⁵¹ *Journal d'un poète*, éd. citée, p. 1325.

⁵² Nous nous permettons de synthétiser ici la réflexion que le lecteur trouvera dans la préface de *Stello*, éd. citée, p. 9-17, 32 et suiv.

⁵³ Voir Marc Fumaroli, « Les Mémoires ou l'historiographie royale en procès », dans *La Diplomatie de l'esprit. De Montaigne à La Fontaine* [1998], Paris, Gallimard, coll. « Tel », 2001, p. 221 et suiv. ; Jean Garapon, « Les mémoires aristocratiques français : un modèle européen ? », *Littératures classiques*, 2011/3, n° 76, p. 99-107.

⁵⁴ Marc Fumaroli, art. cité, p. 183.

⁵⁵ Nous nous permettons de renvoyer à notre article cité : « Portrait du mémorialiste en "dernier homme". Les Mémoires inachevés de Vigny (1832-1862) ».

l'action de manier des idiots et des circonstances⁵⁶ ». Les *Mémoires* participent d'une écriture de réaction à l'actualité : ils relèvent d'une action politique conçue selon les termes de l'ancien « devoir de révolte » réservé à la noblesse jusqu'au règne de Louis XIV⁵⁷. Alors que l'échec de la révolution de Juillet et l'agitation sociale d'une époque troublée par un climat « d'anarchie⁵⁸ » provoquent la très politique maladie des « diables bleus » du poète Stello dans le roman éponyme, ils éveillent également l'idée d'une *Histoire de la majorité neutre et sceptique*⁵⁹ tout en aiguillonnant le désir d'écrire ces Mémoires. Façon, somme toute, d'associer la représentation de l'avènement du peuple souverain à celle des plus anciens garants de la stabilité de l'État, en puisant dans les traditions historiographiques de l'époque féodale – et ce, alors que Louis-Philippe et ses « courtisans » (Molé et Villemain en particulier), ourdissent les mêmes intrigues et tissent les mêmes pièges que ceux du temps des « années cardinales » évoquées dans *Cinq-Mars*, comme l'illustre le récit de l'« affaire de la réception académique de 1846⁶⁰ ».

Le « livre de souvenirs⁶¹ » personnels et familiaux des *Mémoires*, qui tiennent autant de la « confession générale d'un enfant⁶² » que d'une « sorte de devoir funèbre⁶³ », procède ainsi des codes, tout aristocratiques, d'un « honneur » qui astreint à chercher la reconnaissance de pairs auxquels il s'agit de rendre « hommage ». « Ils attendent mon jugement et aussi ils m'attendent pour me juger », explique le narrateur, qui, sous une forme discursive, ancre ainsi l'écriture de soi dans la mémoire lignagère⁶⁴. Comme dans les Mémoires d'épée d'avant la Fronde, ce qui s'y joue relève de la transmission d'une vitalité, valeureuse et éthique, qui est celle du sang, de la race et des origines. Ajoutant une portée idéologique qui dépasse le cadre du « souvenir » personnel, Vigny la décrit amplement pour associer ses Mémoires à la restructuration moderne d'une identité symbolique fondée sur l'idée ancienne de « noblesse naturelle⁶⁵ ». Aussi consacre-t-il de longues pages à sa double ascendance, ancrée dans les références les plus fortes de l'imaginaire nobiliaire : la « race romaine⁶⁶ » et sarde maternelle⁶⁷, anoblée par François I^{er}, a écussonné, explique-t-il, la « race des anciens peuples du Nord », héritière, dans « nos vieilles Gaules⁶⁸ », des Francs, « pères de [s]es pères⁶⁹ », qui, comme toute la noblesse, après le roi lépreux Beaudouin IV, avaient adopté la devise : « Fais ce que dois, advienne que pourra⁷⁰. »

L'adaptation de cette transmission, d'autant plus impérieuse qu'elle est affective aussi bien qu'identitaire, traduit une urgence : le mémorialiste moderne est « le dernier fruit » d'un « arbre double où [s]on nom pend à la dernière branche », un « chêne » aux

⁵⁶ Stello, *Œuvres complètes*, t. II, éd. citée, 1993, p. 660.

⁵⁷ C'est le sujet de la conjuration de *Cinq-Mars*. Sur ce point qui définit un idéal politique « entre archaïsme et modernité », voir Arlette Jouanna, *Le Devoir de révolte. La noblesse française et la gestation de l'État moderne (1559-1661)*, Paris, Fayard, 1989, p. 393-394.

⁵⁸ Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, Paris, Michel Lévy frères, t. II, 1859, p. 197.

⁵⁹ *Journal d'un poète*, éd. citée, p. 928, note du 23 décembre 1830.

⁶⁰ *Mémoires inédits*, éd. citée, p. 221-287 : selon l'architecture proposée par leur éditeur en 1953, il s'agit du récit « Livre II. Une persécution manquée ».

⁶¹ *Ibid.*, p. 13.

⁶² *Ibid.*, p. 19.

⁶³ *Ibid.*, p. 36.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 37.

⁶⁵ Voir Arlette Jouanna, *Le Devoir de révolte*, op. cit., p. 23 et suiv.

⁶⁶ *Mémoires inédits*, éd. citée, p. 13.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 39.

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ *Ibid.*, p. 38.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 238.

« pieds tranchés pour toujours » par un « double coup de hache⁷¹ ». Les *Mémoires* ravivent moins le « souvenir » enfoui dans les papiers de famille qu'ils ne revendiquent une « mémoire » en tant que telle, autrement dit l'éthique et l'imaginaire d'un groupe sur le point de disparaître : « ne les ayant pas connus et n'ayant fait qu'entrevoir quelques-uns d'entre eux dans mon enfance, ce qui me suit d'eux ce n'est pas leur souvenir mais leur pensée, et la connaissance que j'ai de ce qu'ils ont été, leur tradition, leur image, leur ombre⁷² » – et comme dans les *Mémoires* aristocratiques d'Ancien Régime, cette ombre « demande justice⁷³ » autant aux rois et à leurs avatars démocratiques, qu'au siècle et à la génération nouvelle auxquels elle propose des valeurs adaptables – c'est aussi le projet de Tocqueville confrontant régime monarchique et régime démocratique tout au long de sa *Démocratie en Amérique*.

Sans jamais renoncer au messianisme romantique de ses origines, Vigny, qui se décrit comme « un révolté incorrigible et relaps⁷⁴ » parce qu'il « refuse de renier le passé⁷⁵ », réactive en somme le vieux rêve des Ligueurs. Il se situe dans l'imaginaire qui est celui de la Fronde ou du « parti des mécontents » : son œuvre dont il médite de subsumer l'ensemble en une *Histoire de la noblesse* affirme une pensée anti-absolutiste. Ce projet porte l'empreinte d'une lecture qui semble avoir tout particulièrement frappé Vigny, au point de lui fournir non seulement un cadre idéologique mais la structure même d'un roman comme *Cinq-Mars* ou d'un drame comme *La Maréchale d'Ancre* pour ne citer que les textes les plus significatifs. Il s'agit de l'essai posthume de Boulainvilliers, intitulé *Essai sur la noblesse de France contenant une démonstration sur son origine et son abaissement* (1732). Affirmant la communauté de race des monarques français et de leur noblesse, l'historien fait de cette dernière « le fondement et l'appui le plus solide de la royauté et par conséquent elle ne lui doit ni son établissement ni ses droits » :

le droit de noblesse tant uni à celui de la monarchie dans son établissement, dans son progrès et dans toute sa durée, il est étonnant, ajoute Boulainvilliers, qu'on s'avise aujourd'hui de la faire dépendre du pouvoir absolu du Prince sans écouter les témoignages des treize siècles, durant lesquels on vit que le royaume ne s'est établi que par le sang, les travaux et les dépenses de l'ancienne France⁷⁶.

Pour autant, explique-t-il, à partir de François I^{er}, la noblesse, contrainte « d'embrasser les fantômes de la cour et de la faveur », perdit tout pouvoir et laissa s'instaurer « le règne des favoris », avec « l'obéissance intéressée qui s'y pratique, l'adulation, les intrigues qui conduisent à la fortune, attachent ceux qui y parviennent plutôt à la grandeur accidentelle [...] qu'à celle de leur naissance⁷⁷ ».

Tout en conduisant Vigny à dénoncer la corruption inhérente à toute forme de pouvoir, « science de convention selon les temps⁷⁸ », réduite à des « jeux de la haine et du hasard⁷⁹ », cette réflexion n'en rejoint pas moins une tradition politique bien vivante tout au long des XVIII^e et XIX^e siècles : celle d'un républicanisme aristocratique. Ainsi Vigny peut-il s'éloigner du légitimisme de ses premières années, dégoûté d'une

⁷¹ *Ibid.*, p. 40.

⁷² *Ibid.*, p. 37.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ *Ibid.*, p. 278.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 217.

⁷⁶ Boulainvilliers, *Essai sur la noblesse de France contenant une démonstration sur son origine et son abaissement*, Amsterdam, [s.n.], 1732, p. 11.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 229.

⁷⁸ *Stello*, éd. citée, p. 249.

⁷⁹ *Mémoires inédits*, éd. citée, p. 129.

« comédie courtesanesque de quinze ans » et d'une « famille [...] dont les descendants sont épuisés, égoïstes, ingrats, poliment rusés et se croyant demi dieux⁸⁰ ». Aussi peut-il justifier sa rupture avec la dynastie orléaniste et son « roi citoyen », « escamotant la République », « badigeonnant en tremblant des armoiries royales⁸¹ » pour s'entourer d'une cour corruptrice :

La classe moyenne avait eu le temps de reconnaître après la rude secousse de ces trois journées et de regarder au fond de l'abîme entr'ouvert. Sous les fentes que laissaient les pavés des barricades, elle avait aperçu la ruine. Elle se hâta d'employer à démolir ces murs de pavés les maçons qui les avaient construits sous sa direction quand elle le leur commandait sous l'habit bourgeois et de faire cimenter *l'ordre* par la truelle de la *Liberté*. [...] Cependant le *Roi citoyen* et la *garde citoyenne* s'étaient liés si bien les mains dans l'escamotage de la République qu'en faisant adopter et en répétant avec acclamation la devise du trône entouré d'institutions républicaines qu'il fallut bien en ménager les formes et les formules. De là l'inquiétude et les dangers. [...] Chaque boutiquier de Paris vit avec plaisir gratter les armoiries du *soldat du drapeau tricolore* qui se montra si peu disposé à défendre les lis et même son lambel et sa couronne renversée qu'il se hâta de les faire enlever et blanchir sur la muraille de son Palais-Royal où il restait blotti avec sa couvée. Il prit, non sans humeur, pour unique blason, une sorte de registre de comptes en partie double, plus semblable aux tables juives de Moïse qu'à toute autre chose, et à ce signe la garde bourgeoise reconnut le fils de Philippe-Égalité.

Les princes d'Orléans en eurent pour dix-huit ans à se voir ainsi sans armoiries au milieu de toutes leurs splendeurs de plus en plus monarchiques⁸².

De fait, Vigny, tout en affirmant ne pas « pouvoir souffrir naturellement aucune autorité », voit grandir, au fil des étapes dynastiques, impériales et républicaines successives, son intérêt pour toutes les formes de pensée progressiste qui naissent dès les années 1830 – sans jamais pour autant céder à la tentation de l'engagement, ni surtout de l'activisme ou même de l'anarchisme, c'est là sans doute une grande partie des paradoxes qu'on reproche à sa pensée politique qui semble sans cesse osciller entre ces extrêmes. Lorsque le poète romantique se fait mémorialiste, il n'hésite pas à adopter la posture de l'orateur politique qui improvise une harangue, au lendemain de la révolution de Juillet. « Au milieu des officiers et des gardes », il se représente discourant sous les yeux d'un « homme de [sa] famille à cheveux blancs » : ancien « brave de l'armée de Condé », démissionnaire d'« un grand commandement et de ses dignités », celui-ci se montre visiblement « inquiet de [le] voir complice d'une royauté dérobée » en acceptant de commander un bataillon de la Garde nationale. Véritable « programme de [s]a vie publique sous cette monarchie d'expédient », l'allocution, proche de la philippique, définit les termes d'un service strictement dégagé des enjeux strictement partisans : le jeune commandant noble justifie sa résolution de « ne sortir ni des frontières ni même des barrières, d'agir en homme de la nation, *gentis homo*, ce mot dont on avait fait gentilhomme synonyme pour [lui] de citoyen », « un citoyen indépendant des intrigues d'en haut et d'en bas, et aussi éloigné du talon rouge que du bonnet rouge⁸³ ».

Faire lire l'histoire du « lys » à rebrousse-poil selon Vigny, c'est ainsi déplacer la perspective. Il en va moins de « renouer la chaîne des temps » que de superposer ceux-ci afin d'en analyser les superstructures : il en va, pour reprendre la métaphore séminale qui structure la « consultation » de *Stello*, d'en « sonder les failles » et de lutter contre les « systèmes » mortifères d'organisation du pouvoir. En effet, comme le souligne nombre de ses lectures, Vigny a compris que les années 1789-1830 ont déplacé, sans le supprimer, le conflit entre l'absolutisme monarchique et la société à ordres, qui sourd

⁸⁰ *Ibid.*, p. 67 et 77.

⁸¹ *Ibid.*, p. 93-94.

⁸² *Ibid.*, p. 94-95.

⁸³ *Ibid.*, p. 98.

tout au long des trois derniers siècles de l’Ancien Régime, de la Ligue au XVIII^e siècle de Boulainvilliers, en passant par la Fronde. Désormais, ce conflit est situé autour de la « question des élites » – ou des « capacités » pour le dire dans le langage politique des années 1830-1840. Il a pris la forme d’une « guerre éternelle que se font la *Propriété* et la *Capacité* », explique ironiquement le Docteur-Noir :

l’une pareille au dieu Terme et les jambes dans sa gaine, ne pouvant bouger, regardant avec pitié l’autre, qui porte des ailes à la tête et aux pieds, et voltige autour d’elle au bout d’un fil, souffletant sans cesse sa froide et orgueilleuse ennemie. [...] Voyez comme notre monde social a bonne grâce à se balancer si mollement entre deux péchés mortels : l’*Orgueil*, père de toutes les *Aristocraties*, et l’*Envie*, mère de toutes les *Démocraties* possibles⁸⁴ !

Et ce conflit impose de s’accorder sur les voies de la recomposition de ces élites, sur leur légitimation – les débats parlementaires, dès 1831, sur la redéfinition du suffrage censitaire ou sur la pairie en sont les exemples que *Stello* évoque⁸⁵. Bref, il en va de s’entendre sur une reconfiguration socio-politique des structures juridiques et symboliques de l’État, au nom d’une souveraineté, « dont l’idée vagabonde au cours de la première moitié du XIX^e siècle⁸⁶ », équivoque et instable construction symbolique à la forme initialement populaire. En dépend l’unité de la Nation, qu’elle soit incarnée par le Roi, le Peuple ou par leur association, qui, selon l’ironique thérapeute de *Stello*, n’est qu’une incessante et bruyante dispute pour savoir qui des deux, dans le carrosse du pouvoir, sera le maître ou le cocher, l’un et l’autre, à tour de rôle, se délogeant sans relâche de leur siège⁸⁷.

La question centrale est la suivante. Que faire, en effet, au regard des principes d’égalité et de liberté, du principe du « service » et de son économie, qu’on l’appelle élection ou, comme sous l’Ancien Régime, « faveur » ? Quelles qu’en soient les formulations selon les époques, ce principe est aussi ancien que la noblesse même dont, avec l’indépendance, il fut l’un des principaux privilèges sur lesquels était fondée sa légitimité naturelle à accompagner le Roi, à constituer les « faisceaux de son pouvoir et de l’État⁸⁸ », avant que la curialisation des élites, destinée à renforcer l’absolutisme royal, ne la contraigne à abandonner tout ou partie de cette fonction ou à conclure des alliances avec la bourgeoisie. Du « service » à la « servitude », là encore c’est un sujet central chez Vigny qui l’aborde sous différents angles dans l’ensemble de son œuvre, de *Cinq-Mars* à *Servitude et grandeur militaires* en 1835⁸⁹.

L’analyse des formes de pouvoir d’Ancien Régime telle qu’elle permet de comprendre les problématiques modernes passe chez Vigny par un discours sur le favori. Ancré dans une tradition littéraire à son apogée au XVII^e siècle pendant les « années cardinales », le type du favori est *bifrons*. Si le favori se trouve dans une situation de pouvoir informel, ne reposant *a priori* ni sur le statut social ni sur des charges officielles mais sur un type de relation volontaire et affective, il est également instrument et reflet de la puissance de la cour au sommet de laquelle il est parvenu. À ce titre, le favori, comme le courtisan, « participe pleinement à la représentation

⁸⁴ *Stello*, éd. citée, p. 99. Souligné dans le texte.

⁸⁵ Sur ce point, voir *ibid.*, p. 282-283, 305 et 389.

⁸⁶ Michèle Riot-Sarcey, « Introduction : de la souveraineté », *Revue d’histoire du XIX^e siècle*, 42/2011, p. 7.

⁸⁷ *Stello*, éd. citée, p. 252 – réemploi subtil de la métaphore platonicienne évoquant le dynamisme de l’âme humaine tiraillée entre des forces contraires, telle qu’elle est développée dans *Phèdre*, 245a-246e.

⁸⁸ *Cinq-Mars*, éd. citée, p. 309.

⁸⁹ Nous nous permettons de renvoyer à notre article : « Mots de la guerre et guerre de mots chez Vigny », *Diachroniques*, n° 4, « La langue à l’épreuve des armes et de la guerre », PUPS, 2014 (2016), p. 41-62.

monarchique dont il est un acteur essentiel », selon l'analyse de Norbert Élias⁹⁰. Mais s'il manifeste l'esprit d'association vertueuse entre le roi, ses pairs et ses sujets, il proclame la liberté souveraine du prince qui, selon son bon vouloir, concentre sur celui qu'il choisit toute sa grâce – là est le nœud de l'ambiguïté – par l'octroi ostentatoire d'honneurs matériels⁹¹.

L'ambivalence des représentations est née au moment des guerres de religion dans la littérature pamphlétaire : associé aux mignons d'Henri III et à l'histoire des derniers Valois, le type se charge d'un imaginaire d'illégitimité qui va croissant jusqu'à la fondation de l'absolutisme dans la première moitié du « siècle de Louis XIV⁹² ». En effet, comme l'a montré Delphine Amstutz, dans sa thèse, *La Fable du favori dans la littérature française du premier XVII^e siècle*⁹³, « bien qu'il s'impose comme un personnage politique incontournable dès la fin du XVI^e siècle, il faut attendre la deuxième décennie du XVII^e pour qu'il fasse l'objet d'une véritable élaboration théorique dans les traités et qu'il devienne un personnage littéraire aisément identifiable, sinon déjà topique⁹⁴ ». Toujours selon Delphine Amstutz, la « fable du favori », comme elle l'appelle, « se cristallise sous l'impact d'un événement politique majeur, l'exécution de Concini favori de Marie de Médicis en 1617 ». Et c'est bien le début du règne de Louis XIII, sujet du drame de *La Maréchale d'Ancre*, qui fournit à Vigny un cadre particulièrement favorable à ce discours critique – *Cinq-Mars* analysant les effets du pouvoir des courtisans à partir de la dernière année de ce même règne.

Sur ces représentations antagonistes des formes de pouvoir Vigny travaille pour construire « à rebrousse-poil » son histoire de la noblesse et de la monarchie d'Ancien Régime. À l'imaginaire henricien qui, omniprésent dès l'incipit de *Cinq-Mars*, nourrit sous la Restauration une « rhétorique légitimante et normative [de la royauté bourbonnienne, réunifiée et pacifiée pour] pallier les équivoques et les incertitudes de ses successeurs⁹⁵ », le romancier-analyste confronte l'imaginaire d'illégitimité attaché à la figure du favori sous Louis XIII, son successeur. Ainsi adapte-t-il « la fable du favori », ce type de récit « racontant l'extraordinaire ascension politique et sociale d'un parvenu, éventuellement suivie de sa chute spectaculaire⁹⁶ ». Voire, il insiste même sur la chute des mignons et des favoris, que ce soit dans *Cinq-Mars* ou dans *La Maréchale d'Ancre*, pour souligner l'incontournable instabilité du pouvoir monarchique. Il dénonce ainsi les dérives d'une culture curiale inhérente à toute forme de pouvoir monarchique personnel, dans lequel les jugements sont faussés au point que « le pouvoir élève un personnage sur son piédestal clandestin⁹⁷ » : la Galigaï en « gouvernant la reine », a fait « de Concini un marquis, d'un fils de notaire un premier gentilhomme, d'un homme qui ne savait pas se tenir à cheval un grand écuyer, d'un poltron un maréchal de France, et [de gentilshommes] qui n'aim[ent] guère cet homme, ses partisans⁹⁸ ».

⁹⁰ Voir aussi la synthèse de cette référence incontournable de *La Société de cour* (Paris, Calmann-Lévy, 1974 [1969]), dans Frédérique Lerferme-Falguière, *Les Courtisans. Une société de spectacle sous l'Ancien-Régime*, Paris, PUF, coll. « Partage du savoir », 2015, « Introduction », p. 9.

⁹¹ Voir Nicolas Leroux, *La Faveur du Roi : mignons et courtisans au temps des derniers Valois*, Seyssel, Champvallon, 2000.

⁹² Joël Cornette, *L'Affirmation de l'État absolu (1515-1652)*, 4^e éd., Paris, Hachette Sup, 2013, p. 200.

⁹³ Thèse soutenue en Sorbonne, en 2013, sous la direction de Patrick Dandrey. Voir également « Mécène et Séjan. Sur la fable du favori au XVII^e siècle », *Dix-septième siècle*, Paris, PUF, 2011/2, n^o 251, p. 333-334.

⁹⁴ Delphine Amstutz, position de thèse.

⁹⁵ Yann Lignereux, « Dans les pas d'Henri IV. La Restauration à Paris, Lyon et Amiens (1814-1827) », *Imaginaire et représentations des entrées royales au XIX^e siècle*, op. cit., p. 20.

⁹⁶ Delphine Amstutz, art. cité, p. 333, n. 2.

⁹⁷ *La Maréchale d'Ancre*, I, 1, *Œuvres complètes*, t. I, éd. citée, 1986, p. 391.

⁹⁸ *Ibid.*

En opposant ces deux types d'imaginaire de la monarchie d'Ancien Régime, à travers les figures d'Henri IV d'une part et de ses successeurs, la régente, Louis XIII et Louis XIV d'autre part, d'un texte à l'autre, Vigny déploie une critique de l'absolutisme fondée sur la mutation irréversible de l'économie de la « faveur », déclinée sous ses deux faces. La première affiche des valeurs humanistes de vertu et d'amitié par lesquelles, au nom de la concorde et du don gratuit de soi, la « noblesse naturelle » se trouve librement inféodée au roi. Dans *Cinq-Mars*, le personnage de Bassompierre décrit et incarne ces valeurs anciennes : selon le vieux serviteur d'Henri IV, dont l'embastillement, dès le début du récit, signale le « nouveau régime » de « faveur », ce sont la « bonté » et la tendresse réciproques qui doivent lier le Roi aux siens. Au souverain capable de « gouverner par un sourire et des larmes⁹⁹ » parce qu'il aime ses nobles et son peuple, répondent « des cœurs pleins de candeur et prêts à tous les sacrifices¹⁰⁰ ». La faveur politique, dans laquelle ne sont pas distinguées encore les sphères privées et publiques, relève d'un régime dyadique et dilectif d'échange entre égaux. C'est celui d'une fraternité, franche et loyale : une « poignée de main d'Henri IV, raconte le maréchal, l'a [ainsi] conquis pour toujours¹⁰¹ ». « Commerce d'amour du père aux enfants¹⁰² », cet échange gratuit repose sur un modèle patriarcal et familial qui fournit un modèle de gouvernement bien connu. Il s'ancre dans l'idée que la « noblesse naturelle » prête légitimement sa force guerrière au roi, qu'elle reconnaît lui-même légitime à prendre sa tête en cas de guerre. Ce type de lien garantit la liberté et l'indépendance aristocratiques, guidés par des vertus politiques de concorde fondée sur un principe d'égalité : « les gens de notre sang sont sujets par le cœur, car Dieu nous a fait naître tout aussi bien seigneurs de nos terres que le roi l'est des siennes¹⁰³ ». Ainsi les « pairs du roi » peuvent-ils assurer pleinement la sécurité et la stabilité du régime. C'est ce qu'explique le duc de Bouillon au jeune Louis XIV lorsqu'il le prévient de la fragilité du « sceptre absolu » que lui prépare Richelieu¹⁰⁴. Dans ce système féodal et dans cette économie humaniste de la faveur, le même lien affectif unit tous les sujets au roi, du paysan au peuple des villes : une « larme du roi » peut les attendrir et son « amour » pour lui les porter à défendre le régime.

Et c'est bien cet ensemble de vertus politiques essentielles, issues de la tradition féodale, que de Thou souhaite voir *Cinq-Mars* incarner en attirant sur lui la faveur de Louis XIII pour devenir, face au « génie du mal » qu'est pour ce dernier Richelieu, son « génie du bien », capable d'amorcer une politique réformatrice, grâce aux jeux d'influence et d'interférence qui caractérisent sa position à la Cour et dans la noblesse. L'ami fidèle du futur favori se réjouit en effet de voir ce dernier

approcher le roi pour servir notre pays ; pour mettre en action ces songes dorés de [perfectionnement des sociétés corrompues]. Aborder le monarque avec le dévouement chevaleresque de nos pères, avec un cœur plein de candeur, et prêt à tous les sacrifices, recevoir les confidences de son âme, verser dans la sienne celles de ses sujets, adoucir les chagrins du roi en lui apprenant la confiance de son peuple en lui, fermer les plaies du peuple en les découvrant à son maître, et, par l'entremise de votre faveur, rétablir ainsi ce commerce d'amour du père aux enfants, qui fut interrompu pendant dix-huit ans par un homme au cœur de marbre, s'exposer pour cette noble entreprise à toutes les horreurs de sa vengeance, et bien plus encore, braver les calomnies perfides qui poursuivent le favori jusque sur les marches du trône¹⁰⁵.

⁹⁹ *Cinq-Mars*, éd. citée, p. 83.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 59.

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² *Ibid.*, p. 246.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 60.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 309.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 246.

« Faire sa cour » relève ici d'un idéalisme réformateur dont « la langue [...] peut se parler noblement¹⁰⁶ ».

À cette conception humaniste de la faveur, Vigny oppose la représentation dysphorique d'une grâce royale, obéissant aux lois de l'absolutisme. Inconditionnée, elle ne récompense plus des compagnons issus d'une même race et d'un même rang, elle élève des individus de noblesse seconde, crée des serviteurs contre-butant l'influence bénéfique des Grands pour instituer un mode de gouvernement tyrannique, fondé sur la violence et la corruption de toute justice rétributive. Mortifère, cette faveur signale la faiblesse et l'indifférence du roi. Louis XIII est un roi « qui n'aime personne¹⁰⁷ ». Produite par l'influence de ses origines maternelles (« la froide étiquette espagnole [a arrêté] tous les mouvements de son cœur¹⁰⁸ »), entretenue par son ministre-favori qui le domine, en « calculant tous les mouvements de ce faible cœur », sa froideur et son « cœur glacé » éloignent de lui les siens. Incapable de « haïr ni [d']aimer complètement¹⁰⁹ », il laisse Richelieu exercer sur lui toute sa puissance et lui laisse les rênes du pays, « convaincu de son impuissance à régner¹¹⁰ ». Dominé par son ministre, écrasé par la charge de l'État, affaibli par sa langueur malade, le roi se voit délégitimé par la faveur que son ministre lui soutire et confisque – c'est lui qui nomme et contrôle les autres favoris de l'entourage du roi. Les victoires militaires n'appartiennent plus au roi, même s'il apparaît sur le champ de bataille ; les cérémonies royales censées célébrer sa légitimité ne sont plus que des « fêtes languissantes et sinistres », tandis que son règne illustre la déchéance de son pouvoir et l'instabilité de tous les équilibres socio-politiques : « il semblait que le trône fût sa couche funèbre aux yeux de la cour, son règne une perpétuelle agonie, et son ministre un successeur menaçant¹¹¹. »

Avec la dilution de son énergie vitale, la charge sacrée de la fonction royale semble absorbée tout entière par la puissance maléfique du favori devenu « tyran du roi¹¹² ». Le règne de Louis XIII consacre la toute-puissance du ministre – que symbolise la fête, « royale » dans son cérémonial et sa fonction, donnée par le « tyran du roi », au Palais-Cardinal pendant l'exécution du favori au grand cœur. Ce règne fait plus qu'instaurer l'absolutisme : il détruit la légitimité même de la monarchie et de toute forme de pouvoir personnel ; il préfigure une longue période d'instabilité politique, contenue en germes dans l'économie même de la faveur lorsqu'elle devient grâce inconditionnée et dérégulée par les passions – « le favori renverse la favorite aujourd'hui ; c'était hier le contraire », souligne la Maréchale¹¹³. La figure royale disparaît dès lors de la scène politique derrière celle du « nuage obscur d[e ses] gens¹¹⁴ ». Ainsi est-elle, significativement, totalement absente de la scène théâtrale dans *La Maréchale d'Ancre* : le drame ne raconte que la façon dont, de coups d'État en assassinats, « un favori [Luynes] succède à un autre favori [Concini]¹¹⁵ », sans que jamais la régente ni le jeune Louis n'entrent en scène ; tandis que le pouvoir de

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 284.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 64.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 284.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 175.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 360.

¹¹² *Ibid.*, p. 328.

¹¹³ III, 7, *Œuvres complètes*, t. I, éd. citée, 1986, p. 681.

¹¹⁴ *Mémoires inédits*, éd. citée, p. 81. C'est la même expression qui, au v. 46, est employée dans le poème « Moïse » pour éloigner le prophète de Dieu (*Œuvres complètes*, t. I, éd. citée, 1986, p. 8).

¹¹⁵ *La Maréchale d'Ancre*, éd. citée, p. 627.

Richelieu, dans *Cinq-Mars*, est « suspendu à un cheveu qui tremble¹¹⁶ ». De surcroît il est significatif que Vigny, contre toute vérité historique selon les principes des « réflexions sur la vérité dans l'art », situe le meurtre de Concini sur la pierre même où Ravaillac a, sept ans plus tôt, assassiné Henri IV. D'un régime de faveur à l'autre, c'est la possibilité même de restauration de l'autorité et de la souveraineté qui se trouve interrogée. Le récit de l'assassinat de 1617 qui marque l'avènement au pouvoir de Louis XIII est pris une nouvelle fois « à rebrousse-poil » par Vigny qui utilise aussi bien les mémoires du temps que les fictions : loin de donner lieu, comme dans les romans contemporains de l'événement, à une profession de foi monarchique, il souligne les points aveugles de la structure curiale inhérente à tout pouvoir en analysant les mécanismes d'exclusion et de négation des libertés fondamentales, collectives et individuelles.

La « fable du favori », qui sous-tend la représentation par Vigny des formes de pouvoir d'Ancien Régime à travers l'histoire des relations entre la noblesse et la couronne, fait du personnage un type herméneutique puissant. Elle offre au moraliste l'occasion d'incarner la question de la place de l'individu dans « les jeux de la haine et du hasard¹¹⁷ » que donne à voir l'histoire politique nationale, passée et contemporaine. Guidé par son ambition, mu par une volonté farouche, le « nuage obscur des gens du Roi » se heurte toujours à l'emprise de la Fortune – *Cinq-Mars* comme la Galigai, qui donne à Luynes son jeu de tarots en reconnaissant sa défaite, sont condamnés à l'échec par leur fulgurante ascension même. Le type du favori illustre une réflexion anthropologique et éthique sur la responsabilité et le mérite individuels, sur la vertu et les passions politiques, enfin sur le rapport entre l'autorité et la liberté – question centrale des équilibres rendant possibles une démocratie. Derrière la critique de l'absolutisme, Vigny poursuit une interrogation, souvent ironique, sur les valeurs morales que devrait se donner une société postrévolutionnaire, dont la maxime pourrait être celle de La Fontaine, que le cynique Docteur-Noir fait sienne dans *Stello* : « notre ennemi c'est notre maître. » Si aucun pouvoir n'y est plus légitime, aucun symbole d'autorité ne semble plus pouvoir le représenter aux yeux de l'auteur de *Cinq-Mars* et de *La Maréchale d'Ancre* : pas plus le lys que le bonnet phrygien, pas plus les abeilles impériales que le « large parapluie » du roi-citoyen¹¹⁸, comme le démontrent tour à tour *Stello*, *Servitude et grandeur militaires* et les *Mémoires inédits*.

¹¹⁶ *Cinq-Mars*, éd. citée, p. 149.

¹¹⁷ *Mémoires inédits*, éd. citée, p. 129.

¹¹⁸ Voir *ibid.*, p. 100.